



Le congrès de Vienne : un moment diplomatique

« Le Congrès ne marche pas, il danse » : la célèbre phrase de Charles-Joseph Ligne reste encore aujourd'hui la vision la plus commune du congrès qui se réunit à Vienne du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815. Le prince de Ligne, qui décède pourtant dès le mois de décembre 1814, raille ici la supposée inefficacité d'un congrès qui met aux prises les Alliés de la veille et qui semble sur le point de rallumer les feux de la guerre en Europe. « Maître des plaisirs » dans la capitale autrichienne, le prince de Ligne évoque également ce tourbillon de bals et de festivités qui s'attache encore à la mémoire du Congrès.

L'historiographie, notamment française, s'est longtemps montrée particulièrement critique à l'encontre du congrès de Vienne : on lui a reproché sa volonté – certes revendiquée – d'étouffer les mouvements révolutionnaires et de ne pas tenir compte des aspirations nationales, oubliant peut-être un peu rapidement que l'empire napoléonien s'était construit sur le même mépris des peuples. À la fin du XIX^e siècle, l'historiographie française a reproché rétrospectivement aux diplomates du Congrès d'avoir installé la Prusse sur les rives du Rhin, préparant – à plus de 50 ans de distance ! – l'effondrement militaire de 1870 et l'unification de l'Allemagne sous l'égide de Berlin. Dans son *Histoire diplomatique de l'Europe*, Antonin Debidour n'hésita pas à parer le congrès de tous les maux : « Les diplomates de 1815 ont mis une année à pourvoir l'Europe de mauvaises lois, écrit-il ainsi en 1895. Il lui faudra plus d'un siècle pour réparer le mal qu'ils lui ont fait ».

Central dans les travaux d'historiens des relations internationales comme l'américain Paul Schroeder, le congrès reste, aujourd'hui encore, assez peu étudié par l'historiographie française. Le bicentenaire a toutefois été l'occasion de la publication par l'historien Thierry Lentz d'un ouvrage de référence sur le Congrès de Vienne, souhaitant se défaire, comme il l'écrit, de « sa caricature, de ses légendes (noires ou blanches), des visions anachroniques ou gallo-centrées »¹.

Car, quelles que soient ses conséquences directes ou indirectes, le congrès de Vienne est d'abord un événement diplomatique hors normes. S'inscrivant dans la lignée des grands congrès diplomatiques des XVII^e et XVIII^e siècles – notamment ceux de Westphalie en 1648 et d'Utrecht en 1713 -, le congrès de Vienne ne réunit pas moins de 300 délégations et plus de 500 diplomates, auxquels il faut ajouter leurs familles et leurs suites. Ces délégations représentent les grands États européens mais aussi la multitude des principautés germaniques, ainsi que des groupes de pression (on parlerait aujourd'hui de « lobbys ») comme les abolitionnistes de la traite des Noirs, qui cherchent à faire interdire celle-ci. Les États les plus puissants, comme la Russie, comptent plusieurs dizaines de diplomates ; à l'inverse, certains diplomates sont chargés des intérêts de plusieurs micro-États allemands.

Ces délégations ne sont réunies que deux fois en séance plénière : pour l'ouverture du congrès et lors de la signature de l'Acte final, le 9 juin 1815. Entre ces deux dates, le travail est réparti entre différents comités géographiques (les questions allemandes par exemple) ou thématiques (la traite des Noirs ou les questions fluviales notamment). Mais, en réalité, les seules discussions qui comptent sont celles conduites par les « Grands » : l'empereur de Russie, Alexandre I^{er} (aidé de ses principaux conseillers : Nesselrode, Pozzo di Borgo et Capo d'Istria), le chancelier autrichien Metternich, les représentants du royaume de Prusse (Hardenberg et

¹ Thierry Lentz, *Le congrès de Vienne, une refondation de l'Europe (1814-1815)*, Paris, Perrin, 2013.

Humboldt) et le premier ministre britannique Castlereagh (remplacé au cours du congrès par le duc de Wellington). Aux quatre grands vainqueurs de Napoléon viendra s'ajouter Talleyrand, représentant la France de Louis XVIII, bien décidée à se relever le plus rapidement de sa position de vaincue².

Le principal objectif du congrès est de se partager les « dépouilles » de l'empire napoléonien, à la suite de la défaite et de l'abdication de l'empereur des Français : il ne s'agit pas véritablement d'un congrès de paix, cette dernière ayant déjà été conclue par le traité de Paris du 30 mai 1814, qui ramène la France à ses frontières de 1792. À Vienne, les discussions portent essentiellement sur les territoires qui, sous une forme ou sous une autre, étaient sous la domination du « Grand Empire » français : l'espace germanique, la péninsule italienne et la Pologne. Les caricatures de l'époque brodent à l'envi sur cette idée de partage de l'empire napoléonien : c'est tantôt un gâteau que découpent les vainqueurs (fig.1), tantôt un aigle qui se fait plumer (fig.2). On voit également Napoléon « pressé » pour rendre ses conquêtes (fig.3) ou contraint de les régurgiter pendant que ses ennemis se les repartissent (fig.4).



Fig. 1 : Le Gâteau des rois, tiré au congrès de Vienne en 1815.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6954647z.r=gateau%20des%20rois?rk=42918;4>

² La commission des Cinq est parfois élargie à l'Espagne, au Portugal et à la Suède pour certaines discussions les concernant.



Fig. 2 : Les Alliés plumant l’Aigle impérial

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6954634b.r=congr%C3%A8s%20vienne?rk=1201722;4>



Fig. 3 : La presse des Alliés.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6954635r.r=congr%C3%A8s%20vienne?rk=987129;2>



Fig. 4 : La Restitution, ou chacun son compte.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6954632h.r=congr%C3%A8s%20vienne?rk=1072966;4>

Après la rupture diplomatique qu’a pu représenter la Révolution et l’Empire, le maître-mot du congrès est l’« équilibre » entre les puissances. Il s’agit dès lors de satisfaire les appétits de chacun, tout en évitant de créer une nouvelle menace pour la paix européenne. Face à un royaume de Prusse et à un empire de Russie qui entendent être payés de leurs efforts et de leurs sacrifices dans la lutte contre Napoléon, l’Autriche et surtout le Royaume-Uni apparaissent comme les tenants de la modération et du compromis. Il est d’autant plus facile au gouvernement britannique de limiter ses ambitions en Europe qu’il les a largement assouvies dans le reste du monde, récupérant notamment un certain nombre de colonies hollandaises comme le Cap ou Ceylan. Quant à l’Autriche, elle récupère l’Illyrie – perdue en 1809 – et obtient facilement la mainmise sur le nord de l’Italie et une influence prépondérante sur le reste de la péninsule.

Les deux principales pierres d’achoppement sont la Pologne et la Saxe. La première apparaît au tsar Alexandre comme la juste compensation de l’incendie de Moscou : mais l’Autriche et le Royaume-Uni répugnent à laisser faire un pareil agrandissement. S’ils l’acceptent finalement, c’est à la seule condition que la « Pologne du congrès » reste nominalement un royaume distinct de l’empire de Russie³. Encore faut-il dédommager la Prusse à laquelle ces territoires appartenaient avant 1807 : Berlin ambitionne d’annexer le royaume de Saxe, resté trop longtemps l’allié de Napoléon. Mais, là encore, Metternich craint qu’il ne s’agisse de la première étape vers une Allemagne dominée par la Prusse. C’est en mettant à profit ces tensions que Talleyrand va s’enfoncer comme un coin entre les Coalisés, jusqu’à obtenir, en janvier 1815, la signature d’un traité secret unissant la France, le Royaume-Uni et l’Autriche et s’opposant aux ambitions de la Russie et de la Prusse. Certes, l’habileté de Talleyrand est incontestable : nombreux sont ceux qui voient dans ce traité son chef d’œuvre diplomatique. Mais, contrairement à ce qu’il affirme, la Coalition est loin d’être « dissoute ». Les tensions se résolvent rapidement : la Russie convainc la Prusse de n’annexer qu’une partie

³ Le royaume de Pologne sera annexé par la Russie en 1868, à la suite de l’insurrection polonaise de 1863.

de la Saxe et de s'étendre en Rhénanie. Surtout, le retour de Napoléon de l'île d'Elbe – dont la nouvelle parvient à Vienne le 6 mars 1815 – contribue à souder les Quatre Grands et à marginaliser à nouveau la France. Véritable épouvantail (fig.5), Napoléon apparaît finalement comme un accélérateur des débats : l'Acte final du congrès est ainsi signé quelques jours seulement avant la bataille de Waterloo⁴.



Fig. 5 : Napoléon en ours est introduit au congrès de Vienne par le Roi d'Angleterre.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8413944j.r=congr%C3%A8s%20vienne?rk=751076;4>

Fondé sur le principe de légitimité, l'Acte final rétablit sur leurs trônes les principales dynasties d'Europe, non sans un certain nombre d'aménagements, le principe de légitimité dynastique devant coexister avec celui d'équilibre. Conçu comme un « état-tampon », le royaume des Pays-Bas, incluant la Belgique, revient ainsi à la famille d'Orange-Nassau, qui n'avait pourtant jamais porté le titre royal⁵. Est également décidée la création d'une Confédération germanique destinée à remplacer le Saint-Empire, dissout par Napoléon en 1806. Là où l'Acte final du congrès de Vienne se distingue par son originalité, c'est quand il condamne la traite des Noirs et qu'il garantit la libre circulation sur les fleuves d'Europe, au premier rang desquels le Rhin et le Danube. Même si ces mesures sont encore limitées, elles apparaissent comme l'ébauche d'un véritable droit international. Le congrès de Vienne est également une étape importante dans le développement de la multilatéralité dans les relations internationales : il est ainsi prévu – ce sera confirmé notamment par le traité de la Sainte-Alliance (septembre 1815) et par le second traité de Paris (20 novembre 1815) – que les souverains pourront se réunir à nouveau en congrès afin de veiller au maintien de la paix en Europe, en s'opposant notamment aux mouvements révolutionnaires. Si cette « Europe des

⁴ Napoléon reconnaîtra d'ailleurs qu'il aurait dû attendre la fin du congrès de Vienne pour effectuer son retour en France, afin notamment que les souverains, retournés chez eux, ne puissent se mettre immédiatement d'accord quant à la conduite à tenir contre lui.

⁵ La famille d'Orange portait le titre de Stathouder des Provinces-Unies.



Congrès » ne fonctionne réellement que jusqu'au début des années 1820⁶, le « Concert européen », forgé à Vienne, reste, sous des formes variées, l'armature des relations entre puissances jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Olivier Varlan
Professeur d'histoire-géographie au lycée Faidherbe

⁶ Congrès d'Aix-la-Chapelle (1818), de Troppau (1820), de Laybach (1821) et de Vérone (1822).